



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 septembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique de la 35<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 19 juillet 2019, à 15 heures

*Président* : M<sup>me</sup> King ..... (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

## Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau (*suite*)

- b) Concertation de haut niveau sur les tendances et les scénarios futurs et les effets à long terme des tendances actuelles sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

*Réunion-débat* : « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité »

Clôture du débat

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

**Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau**  
(suite) (E/2019/65, E/2019/66, E/2019/68, E/2019/70,  
et E/2019/78)

**b) Concertation de haut niveau sur les tendances et les scénarios futurs et les effets à long terme des tendances actuelles sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

*Réunion-débat : « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité »*

1. **M<sup>me</sup> Melamed** (Présidente-Directrice générale du Partenariat mondial pour les données du développement durable), modératrice, dit que, après avoir passé une semaine à porter un regard rétrospectif lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, le Conseil attend avec intérêt le monde qu'il souhaite créer. Elle encourage les participants à examiner des mesures pratiques devant permettre de définir des tendances et scénarios futurs et de déterminer les arbitrages et défis qui en découlent.

2. **M<sup>me</sup> Fraser-Moleketi** (Présidente du Comité d'experts de l'administration publique), spécialiste, déclare que le succès du Programme de développement durable à l'horizon 2030 repose sur la bonne gouvernance et des institutions publiques efficaces. Les plans et les mesures visant à stimuler l'autonomisation, l'inclusion et l'égalité devraient s'inspirer des principes d'une gouvernance efficace pour le développement durable approuvés par le Conseil dans sa résolution 2018/12.

3. **M<sup>me</sup> Durant** [Secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], experte, dit que l'extraordinaire croissance du commerce international a sorti des millions de personnes de la pauvreté, mais a profité à certaines régions plus qu'à d'autres et creusé les inégalités. Tout en rendant le commerce plus régional, il est possible de réduire ses effets sur le climat et l'environnement, mais pour lutter efficacement contre les inégalités, il faut établir des réglementations commerciales et des règles publiques plus équitables ainsi que des politiques fiscales plus redistributives.

4. **M<sup>me</sup> Pypaert Perrin** (Directrice générale d'ATD quart monde), experte, dit que les pauvres disposent d'un savoir et d'une expérience uniques en leur genre, qui jouent un rôle indispensable destiné à les aider à échapper à la pauvreté. Les politiques et projets de lutte contre ce fléau devraient renforcer l'autonomie des

pauvres en s'appuyant sur leurs actions et connaissances essentielles.

5. **M. Kenny** (Directeur de la technologie et du développement et maître de recherche au Center for Global Development), expert, indique que les pays en développement ont besoin de technologies pour stimuler la production. La première révolution industrielle s'est également caractérisée par des inégalités croissantes, mais la montée des syndicats et l'introduction de systèmes fiscaux progressifs ont contribué à les aplanir. Grâce à des mesures politiques appropriées, l'automatisation et l'intelligence artificielle pourraient accélérer le développement.

6. **M<sup>me</sup> Howe** (Future Generations Commissioner for Wales), experte, signale que les gouvernements ont toujours eu du mal à planifier au-delà du prochain cycle électoral ou budgétaire, même lorsque les tendances futures sont assez prévisibles. Le pays de Galles est le seul pays au monde à être doté d'une institution comme la sienne qui tient le Gouvernement responsable de la planification intégrée à long terme, et recommande que d'autres pays adoptent des mécanismes similaires.

7. **M<sup>me</sup> Bogdan-Martin** (Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT)), principale intervenante, dit qu'avec le ralentissement des taux de croissance au bas de la pyramide, la chance de connecter le reste du monde pourrait disparaître. L'inquiétude grandit également au sujet du coût par rapport aux moyens des usagers, de la protection de la vie privée, de la sécurité et de l'élargissement des compétences numériques et des disparités entre les sexes. Cependant, aucun des objectifs de développement durable ne peut être atteint sans raccorder l'ensemble de la population mondiale à l'Internet. Elle est convaincue que la communauté internationale peut trouver les moyens d'atténuer les risques actuels et de promouvoir les partenariats radicaux nécessaires.

8. **M<sup>me</sup> Metang** (Présidente de l'Association camerounaise pour la prise en charge des personnes âgées), intervenante principale, indique que, pour assurer l'intégration des personnes âgées, les gouvernements doivent accorder une attention soutenue aux conséquences du vieillissement de la population, reconnaître que les personnes âgées constituent un groupe hétérogène, combattre les lois et pratiques discriminatoires, adopter une approche fondée sur le parcours de vie au titre de l'ensemble des politiques et programmes, ratifier le Protocole relatif aux droits des personnes âgées en Afrique et appuyer les efforts visant à rédiger une convention mondiale sur les droits des personnes âgées.

9. **M. Suárez Santos** (Observateur de l'Organisation internationale des employeurs) dit que les gouvernements, les institutions et les organisations internationales doivent collaborer plus étroitement avec les entreprises à la réalisation des objectifs du développement durable, encourager un plus grand nombre d'entre elles à appuyer ces objectifs en insistant sur la façon dont cela leur confère un avantage concurrentiel et créer des partenariats efficaces avec les acteurs locaux.

10. **M<sup>me</sup> Melamed** (Présidente-Directrice générale du Partenariat mondial pour les données du développement durable) demande aux spécialistes ce que les gouvernements feraient pour préserver l'avenir s'ils ne pouvaient avoir qu'un seul souhait.

11. **M<sup>me</sup> Durant** [Secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit qu'elle leur demanderait de soutenir les petites et moyennes entreprises et les femmes chefs d'entreprise.

12. **M<sup>me</sup> Howe** (Future Generations Commissioner for Wales) dit qu'ils devraient mettre en place des mécanismes indépendants de responsabilisation.

13. **M. Kenny** (Directeur de la technologie et du développement et maître de recherche au Center for Global Development) dit qu'il souhaite que les gouvernements européens inversent leurs politiques migratoires. Avec le vieillissement rapide de sa population, l'Europe a besoin de travailleurs et le fait de laisser entrer les Africains aurait des retombées économiques considérables pour l'Europe comme pour l'Afrique.

14. **M<sup>me</sup> Fraser-Moleketi** (Présidente du Comité d'experts de l'administration publique) dit que les gouvernements doivent veiller à ce que les fonctionnaires, le secteur privé et la société civile soient bien préparés à faire face à une urbanisation rapide. En outre, ils doivent suivre les principes de gouvernance qui permettent de mettre l'accent sur l'inclusivité et la responsabilité et suscitent large participation et confiance.

15. **M<sup>me</sup> Pypaert Perrin** (Directrice générale d'ADT quart monde) indique que les gouvernements doivent créer des espaces de dialogue avec les personnes en situation d'extrême pauvreté, dotés de ressources suffisantes, rendre accessible à tous un enseignement de qualité dans le domaine des nouvelles technologies et mettre en place des socles de protection sociale.

16. **M<sup>me</sup> Metang** (Présidente de l'Association camerounaise pour la prise en charge des personnes âgées) dit que les personnes âgées contribuent au

développement aux niveaux national, régional et mondial et que les gouvernements doivent en tenir compte dans leurs politiques et programmes et mettre fin aux programmes qui sont discriminatoires à leur égard.

17. **M<sup>me</sup> Nemroff** (États-Unis d'Amérique) demande aux participants d'examiner la question de la transparence budgétaire et la manière dont la transparence de la planification nationale et des retours d'information avec les acteurs locaux peut être améliorée de sorte que le développement national réponde aux besoins régionaux et locaux.

18. **M<sup>me</sup> Zapeta** (Mexique) souhaite recueillir l'avis des participants sur la façon de faire de la technologie une priorité transversale et sur les moyens de connecter la moitié de la population mondiale qui ne l'est pas.

19. **M. Louis** (Observateur d'Haïti) demande à la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED ce qui pourrait être fait pour rendre le commerce international plus équitable et accroître les investissements dans les pays en développement.

20. **M<sup>me</sup> Fraser-Moleketi** (Présidente du Comité d'experts de l'administration publique) signale que de nombreux pays développés et en développement s'emploient à assurer la transparence budgétaire, qui est mesurée tous les deux ans par l'enquête indépendante sur la transparence des budgets.

21. **M<sup>me</sup> Howe** (Future Generations Commissioner for Wales) dit qu'au Pays de Galles, la loi sur le bien-être des générations futures oblige les institutions publiques locales à se fixer des objectifs pour maximiser leur contribution aux sept objectifs de bien-être et à lui rendre compte chaque année des progrès accomplis dans ce sens. Son bureau travaille également en étroite collaboration avec le Gouvernement gallois pour établir un cadre politique national qui est ensuite appliqué par les administrations et institutions locales. En ce qui concerne la transparence budgétaire, les administrations locales sont tenues de lui rendre compte chaque année de la façon dont elles appliquent la Loi dans le cadre de leurs processus budgétaires.

22. **M. Kenny** (Directeur de la technologie et de développement et maître de recherche au Center for Global Development) note que la transparence budgétaire est très importante. Les budgets des marchés publics doivent être publics jusqu'au niveau des contrats. Pour ce qui est de l'Internet, le moyen le moins cher et le plus efficace pour les gouvernements d'assurer l'accès universel serait de passer un contrat avec le soumissionnaire le moins disant pour construire des tours de téléphonie cellulaire dans les zones sans

connectivité. Bien entendu, l'éducation est également nécessaire.

23. **M<sup>me</sup> Durant** [Secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], répondant au représentant d'Haïti, dit que les pays développés doivent honorer leur engagement de contribuer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement. Les pays en développement doivent s'employer à diversifier leurs économies, à renforcer leurs capacités de production, à devenir des exportateurs numériques, à développer leur agriculture et à lutter contre les changements climatiques. Les pays qui pourront parvenir à un développement vert auront un avantage considérable. Les pays doivent également établir des relations concrètes avec les administrations locales et les organisations régionales, appelées à jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre du Programme 2030.

24. **M<sup>me</sup> Pypaert Perrin** (Directrice générale d'ATD quart monde) fait observer que des membres de son organisation se sont rendus dans des rues de quartier munis d'ordinateurs et ont aidé les habitants à s'en servir. Elle se demande si M<sup>me</sup> Bogdan-Martin a des exemples de programmes d'alphabétisation numérique efficaces.

25. **M<sup>me</sup> Bogdan-Martin** [Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT)] dit que l'un de ses souhaits serait de voir les gouvernements privilégier la connectivité comme moyen de relever les défis du développement. En ce qui concerne l'accès à l'Internet, il y a lieu de s'attaquer aux questions de coût par rapport aux moyens des usagers et de compétences numériques et de prendre en considération le contenu, les langues et les besoins locaux. La collaboration et la participation multipartite à l'échelle mondiale sont essentielles.

26. **M. Wenjian Zhang** (Sous-Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale) indique que, selon le Rapport sur les risques mondiaux de 2017, la non-atténuation des changements climatiques et la non-adaptation à ces changements figurent au nombre des principales sources de risque mondial. Les États doivent se doter de mécanismes d'écoute de leurs organisations météorologiques nationales, qui disposent des informations dont ils ont besoin pour réduire les pertes économiques dues aux catastrophes naturelles, et veiller à ce que leurs infrastructures régionales et nationales soient résilientes.

27. **M. Kiefer** (observateur du Conseil de l'Europe) dit que la gouvernance à plusieurs niveaux est essentielle à la mise en œuvre du Programme 2030.

28. **M<sup>me</sup> Dolan** (Observatrice de l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement), prenant la parole au nom du grand groupe des femmes, dit que le Conseil examine les tendances et les scénarios pendant que la planète est en flammes. Les objectifs du développement durable n'ont pas réussi à remettre en question les modèles fondamentaux qui ont produit et maintenu l'inégalité : le patriarcat, le capitalisme sans entrave, le commerce néolibéral, le militarisme et l'exploitation de l'environnement. Le seul scénario vaut la peine de poursuivre à long terme a été de redistribution de la richesse, un passage des combustibles fossiles, fondée sur les droits des femmes et des filles en matière de gouvernance et de direction. Le seul scénario à long terme qui vaille la peine d'être poursuivi est celui de la redistribution des richesses, de l'élimination des combustibles fossiles, de la gouvernance fondée sur les droits et du pouvoir des femmes et des filles.

29. **M<sup>me</sup> Leung** (Observatrice de la Foundation for Environmental Stewardship), s'exprimant au nom du grand groupe des enfants et des jeunes, dit qu'elle souhaiterait connaître l'opinion des participants sur la manière de s'attaquer aux obstacles systémiques au progrès tels que la dette mondiale et le rétrécissement de l'espace civique et d'instituer rapidement les réformes institutionnelles nécessaires. Elle préconise des moyens d'action et une prise de décisions bien informés. Il n'y a pas de temps à perdre.

30. **M<sup>me</sup> Pypaert Perrin** (Directrice générale d'ATD quart monde) déclare que sans une action urgente sur les changements climatiques, des millions d'autres personnes sombreront dans la pauvreté. Les pauvres qui vivent dehors ont été les premiers à tirer la sonnette d'alarme quant à leurs effets. Il est important de collaborer avec les populations pauvres pour s'assurer que les mesures prises pour les protéger ne leur font pas plus de mal que de bien par inadvertance. Des initiatives peuvent être prises pour faire en sorte que les pauvres bénéficient de la transition écologique, en mettant à profit par exemple leur expertise en matière de recyclage.

31. **M<sup>me</sup> Durant** [Secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] convient qu'il est urgent de passer à une économie verte. Il faut également revenir à une économie non financiarisée de biens et de services. Toutefois, ces transitions posent des problèmes complexes qui ne peuvent pas être résolus du jour au lendemain. Les gouvernements doivent adopter le multilatéralisme et éviter le protectionnisme.

32. **M. Kenny** (Directeur de la technologie et du développement et maître de recherche au Center for Global Development) dit que certains pays n'ont rien à gagner à réduire les émissions de dioxyde de carbone. Néanmoins, sous la pression de simples citoyens, les gouvernements du monde entier ont adopté l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui, malgré ses faiblesses, donne de l'espoir en l'avenir. Les individus partout dans le monde devraient continuer de promouvoir la mise en œuvre et une action plus ambitieuse. Les individus, partout dans le monde, doivent continuer à faire pression en faveur d'une mise en œuvre et d'une action plus ambitieuse.

33. Il n'y a pas de pays riches à faible consommation d'énergie. Les pays en développement ne doivent pas se voir refuser les outils dont ils ont besoin pour créer de l'énergie, même si le monde dans son ensemble a besoin d'aller plus vite en matière de changement climatique.

34. **M<sup>me</sup> Howe** (Future Generations Commissioner for Wales) dit qu'il faut rendre compte des décisions locales, ce qui va souvent à l'encontre des engagements nationaux en matière de développement durable et de climat.

35. **M<sup>me</sup> Fraser-Moleketi** (Présidente du Comité d'experts de l'administration publique) note qu'en effet, les pays en développement ne doivent pas assumer le poids de la transition vers une économie verte. En ce qui concerne le rôle important des autorités locales, il est essentiel de renforcer les capacités et les aptitudes en matière de gouvernance à tous les niveaux, y compris dans le secteur privé et la société civile. Si les objectifs du développement durable s'inscrivent dans le cadre d'un vaste programme mondial que les États Membres sont disposés à mettre en œuvre avec une certaine urgence, ils ne sont pas aussi radicaux que les politiques que de nombreux jeunes exigent. Une plus grande contribution de la part des jeunes radicaux à tous les niveaux serait donc également cruciale.

36. **M. Wheeler** (Observateur de Global Eco-Village Network) dit que les paysans qui pratiquent l'agriculture de subsistance se heurtent à de multiples difficultés sans pour autant disposer des ressources financières nécessaires pour les résoudre. Compte tenu des nombreux problèmes environnementaux causés par l'agriculture industrielle, il est impératif de passer à une agriculture régénératrice. Il demande ce qui pourrait être fait pour assurer le financement, la planification et la mise en œuvre de solutions agricoles et environnementales dans les communautés rurales à travers le monde.

37. **M<sup>me</sup> Melamed** (Présidente-Directrice générale du Partenariat mondial pour les données du développement durable) demande aux participants comment ils investiraient 1 milliard de dollars s'ils étaient à la place d'un gestionnaire de fonds spéculatifs qui souhaite investir dans le développement durable.

38. **M. Kenny** (Directeur de la technologie et du développement et maître de recherche au Center for Global Development) dit qu'il paiera ses impôts, gardera son argent dans le pays et respectera la lettre et l'esprit du Pacte mondial des Nations Unies.

39. **M<sup>me</sup> Howe** (Future Generations Commissioner for Wales) précise qu'il appartient au secteur public d'encourager les investissements du secteur privé dans le développement durable par des investissements et des procédures de passation de marchés responsables au niveau mondial.

40. **M. Kenny** (Directeur de la technologie et du développement et maître de recherche au Center for Global Development) indique que le secteur doit combattre les préjugés sexistes.

41. **M<sup>me</sup> Fraser-Moleketi** (Présidente du Comité d'experts de l'administration publique) note que les entreprises où règne une certaine diversité et celles dont les conseils d'administration sont mixtes ont généralement des bénéfices supérieurs à la moyenne. Les entreprises privées devraient être encouragées à être plus innovantes dans la manière dont elles investissent dans les pays en développement. Elles peuvent aussi jouer un rôle dans le financement des infrastructures des zones urbaines en expansion.

42. **M<sup>me</sup> Durant** [Secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit que si elle dirigeait une riche entreprise, elle éviterait la fraude fiscale et conseilleraient à ses actionnaires de faire preuve de patience. Elle investirait massivement dans l'économie réelle, en donnant la préférence aux nouvelles sociétés à but lucratif. Elle veillerait à ce que les sièges de son conseil d'administration soient équitablement répartis entre les sexes et n'investirait que dans des entreprises qui paieraient un salaire égal pour un travail égal et qui assureraient la parité entre les sexes dans les postes de direction stratégiques.

43. **M<sup>me</sup> Pypaert Perrin** (Directrice général d'ATD quart monde) dit qu'elle investirait dans l'éducation, les socles de protection sociale et les mouvements sociaux qui travaillent avec les populations pauvres pour leur donner voix au chapitre.

44. **M<sup>me</sup> Bogdan-Martin** (Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'Union

internationale des télécommunications (UIT)) dit qu'elle aussi investirait dans l'éducation. À cet égard, l'UIT a récemment décidé de s'associer au Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans le cadre de son projet visant à connecter toutes les écoles du monde à l'Internet.

45. **M<sup>me</sup> Adams** (Observatrice du Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la prévention des risques de catastrophe), prenant également la parole en tant que représentante des parties prenantes de Sendai, dit qu'elle souhaiterait connaître l'opinion des participants sur la façon dont divers secteurs et parties prenantes pourraient travailler ensemble plus efficacement pour élargir la portée des solutions en matière de prévention des risques de catastrophe en les adaptant aux contextes locaux. Elle aimerait également savoir ce qui pourrait être fait pour mieux harmoniser le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, l'Accord de Paris et le Programme 2030. Si elle dirigeait une société technologique et avait 1 milliard de dollars à investir, elle engagerait des autochtones et des habitants des petits États insulaires en développement pour contribuer à la mise au point de produits.

46. **M. Cooper** (Observateur de la Foundation for Aboriginal and Islander Research Action Aboriginal Corporation) dit que Honolulu et les quatre maires de l'État d'Hawaii attendent avec intérêt de présenter leurs examens locaux volontaires lors du forum politique de haut niveau de 2020. Le respect du droit des peuples autochtones sur leurs terres riches en biodiversité est essentiel au développement durable.

47. **M<sup>me</sup> Conyers** [Organisation des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)], s'exprimant en sa qualité de stagiaire, dit qu'une limite annuelle des émissions de carbone pourrait être fixée pour chaque pays développé. Les pays qui dépassent leur limite devra payer une amende qui seraient utilisés pour aider les pays en développement les plus touchés par les changements climatiques. Les pays qui dépasseraient leur limite paieraient une amende qui servirait à aider les pays en développement les plus touchés par les changements climatiques.

48. **M<sup>me</sup> Howe** (Future Generations Commissioner for Wales), se référant aux droits culturels des peuples autochtones, note que le pays de Galles reconnaît l'importance de la culture et du bien-être culturel, qui doivent être pris en compte dans l'élaboration des modèles économiques et la protection de l'environnement. Au sujet de l'idée d'infliger des amendes pour les émissions de carbone, elle estime que les amendes sont un outil important. Sans obligation de rendre des comptes, les progrès dans la lutte contre les

changements climatiques resteraient lents ou stagneraient.

49. **M. Kenny** (Directeur de la technologie et de développement et maître de recherche au Center for Global Development) souligne qu'il faut du talent pour mettre au point les nouvelles solutions et technologies nécessaires à la mise en œuvre du Programme 2030. Un moyen immédiatement disponible et relativement peu coûteux d'accélérer la mise en œuvre serait de cultiver et d'utiliser les talents à travers les âges, les sexes et les races.

50. **M<sup>me</sup> Durant** [Secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit qu'il importe d'éviter une lassitude à l'égard des objectifs. Si tous ceux qui sont représentés dans la salle fournissaient leur part de l'effort de mise en œuvre du Programme 2030, ils pourraient accélérer les progrès. Dans un monde de plus en plus fragmenté, les objectifs du développement durable sont le ciment qui les unit. Ils doivent continuer d'être animés de la volonté d'œuvrer de concert dans tous les secteurs pour mener à bien le Programme 2030.

51. **M<sup>me</sup> Pypaert Perrin** (Directrice générale d'ATD quart monde) dit que la concertation directe avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté est une condition préalable à l'élaboration de politiques et programmes durables. Les gouvernements doivent s'attacher à donner aux pauvres davantage de pouvoir sur leur propre vie, à reconnaître leurs contributions et à en tirer parti, à encourager l'instauration de partenariats au-delà du gouffre de la pauvreté et à soutenir la volonté des jeunes d'allier le respect des êtres humains à celui de la Terre.

52. **M<sup>me</sup> Fraser-Moleketi** (Présidente du Comité d'experts de l'administration publique) dit qu'il faut appliquer les principes de gouvernance efficace auxquels elle s'est référée précédemment. De nombreuses difficultés dans la mise en œuvre du Programme 2030 sont liées aux orientations, pour lesquelles l'analyse contextuelle est essentielle. Des mesures doivent être prises pour régler les questions d'équité intergénérationnelle et pour autonomiser les femmes et les filles, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées. Les gouvernements, la société civile et le secteur privé ont tous leur rôle à jouer.

53. **M. Harris** (Sous-Secrétaire général au développement économique et économiste en chef), résumant les débats de la réunion de haut niveau, relève un certain nombre de messages clés. Les participants ont rappelé que l'égalité est une valeur fondamentale du développement durable. Les inégalités sont

multidimensionnelles et se recoupent, renforçant les privations qui poussent certains groupes sur le côté. La discrimination et l'exclusion de longue date, ainsi que la violence, l'insécurité et d'autres violations des droits de l'homme exacerbent souvent les inégalités existantes, créant un cercle vicieux. Les inégalités sont étroitement liées à la marginalisation, ainsi qu'au sous-emploi, au chômage et à l'exclusion financière.

54. Les participants ont également souligné l'importance de la transparence, de la prévisibilité et de la responsabilité dans la budgétisation nationale et la nécessité d'une bonne gouvernance à tous les niveaux, y compris au sein de la société civile et des organisations parties prenantes. Les nouvelles technologies doivent profiter à tous, partout dans le monde, et les gouvernements doivent s'attacher en priorité à en assurer l'accès et à réduire la fracture numérique.

55. Une démarche associant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société et assortie de politiques publiques globales fondées sur un dialogue social sans exclusive est essentielle. Il faut donc créer un espace permettant d'assurer la participation de toutes les parties prenantes concernées, y compris les jeunes. Compte tenu notamment des effets différenciés des changements climatiques, il importe de veiller à ce que les transitions nécessaires soient justes.

### Clôture du débat

56. **M. Liu Zhenmin** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que le message de la session de 2019 est que le monde n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable et que des efforts intégrés et porteurs de changement, s'imposent d'urgence. Toutefois, le Programme 2030 reste la feuille de route la plus convaincante pour parvenir au développement durable. Grâce à une action accélérée et vigoureuse, il est encore possible d'obtenir des résultats concrets dans ce sens d'ici à 2030.

57. Lors de son examen du thème principal de la session de 2019, le Conseil a apporté une contribution positive à la mise en œuvre du Programme 2030. Ses débats, instances, commissions techniques et organes d'experts se sont employés à formuler des orientations et des recommandations intégrées, à combler les lacunes et à faciliter l'examen d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030. Or, les efforts visant à donner une vue d'ensemble des progrès accomplis à l'échelle mondiale dans la réalisation des objectifs continuent d'être entravés par le manque de données de qualité et actualisées. Il est

essentiel d'investir davantage dans les capacités statistiques.

58. **Le Président** dit que l'examen du thème de 2019, « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », a beaucoup contribué à dynamiser les efforts en faveur de l'autonomisation, de l'inclusion et de l'égalité. Les délibérations du Conseil ont souligné la nécessité d'une approche intégrée du Programme 2030 et de mesures décisives et transformatrices pour accélérer sa mise en œuvre. Le Conseil a pu entendre évoquer le fait que nouer des relations au niveau local et autonomiser les populations locales et les associer à la prise de décisions conduisait à de meilleurs résultats et à un soutien plus dynamique. Il a pu entendre évoquer également les grandes tendances et menaces, telles que la crise imminente de la dette, les inégalités croissantes, les changements climatiques et la perte de biodiversité, qui auront de graves incidences sur la réalisation du Programme 2030.

59. De toute évidence, il faut intensifier et accélérer les solutions connues, en particulier l'éducation et promouvoir le multilatéralisme. Il y a cependant moins de certitude au sujet de la manière de réaliser certaines des transformations profondes requises pour atteindre les objectifs du développement durable. Le Conseil et le forum politique de haut niveau pourraient servir de cadre à la réflexion et aux échanges nécessaires.

60. L'un des messages clefs issus du débat de haut niveau est que les gouvernements doivent se réinventer. Ils doivent être capables de réagir rapidement face aux tendances urgentes tout en gardant le cap sur le long terme, de favoriser l'innovation, d'écouter plus attentivement les gens, d'associer les pauvres et les personnes vulnérables aux décisions qui les concernent et de nouer des relations avec des entreprises et des petits entrepreneurs susceptibles d'améliorer le bien-être social. Dans certains pays, certaines de ces transformations sont déjà en cours.

*La séance est levée à 17 h 35.*